

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 05470 Numéro SIREN : 511 325 441 Nom ou dénomination : A.C. CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 3163



20210031632017

DATE DEPOT : 13/01/2021

N° DE DEPOT : 3163

N° GESTION : 2009B05470

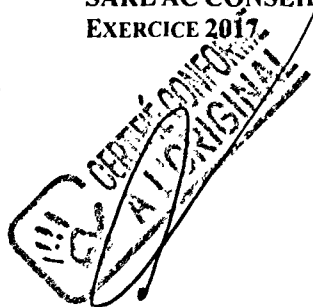
N° SIREN : 511325441

DENOMINATION : A.C. CONSEILS

ADRESSE : 63 ave Raymond Poincare 75016 Paris

MILLESIME : 2017

SARL AC CONSEILS
EXERCICE 2017



Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

13 JAN. 2021

Sous le N° : 003163 

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

①

BILAN - ACTIF

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AC CONSEILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 63 AVENUE RAYMOND PONCARE 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 5 1 1 3 2 5 4 4 1 0 0 0 2 6		Néant ☐				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	6 750	AG	6 750		
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ	2 750	AK	2 750		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	35 197	AU	17 398	17 799	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	244	CV	244		
	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières * BH	23	BI	23		
	TOTAL (II) BJ		44 964	BK	26 898	18 066
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN				BO		
En cours de production de services BP				BQ		
Produits intermédiaires et finis BR				BS		
Marchandises BT				BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 493	BY	1 493	
		Autres créances (3) BZ	4 921	CA	4 921	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
Disponibilités CF	208 101		CG	208 101		
Charges constatées d'avance (3) * CH	1 019		CI	1 019		
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ		215 533	CK	215 533	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		260 497	IA	26 898	233 599

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise		AC CONSEILS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 500)			DA	2 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	250
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	114 599
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	60 181
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	177 530
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	28 794
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 586
	Dettes fiscales et sociales			DY	18 984
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	706
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	56 069	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	233 599	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	56 069	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : AC CONSEILS		Exercice N		Néant ☐
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
	Autres produits (I) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX
	Salaires et traitements*			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	5 694
			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	
	Autres charges (12)			GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
	Total des produits financiers (V)		GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
	Total des charges financières (VI)		GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW
				75 341

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>AC CONSEILS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	205
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 205
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	550
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 203
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 753
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 452
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 612
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	775 515
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	715 334
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	60 181
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	18 004
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A4	
VNC ELEMENT ACTIF CEDES		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 203	
ANNULATION FACTURE FOURNISSEURS			205
PRODUITS CESSION ELEMENT ACTIF			3 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

**SARL AC CONSEILS
EXERCICE 2017**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2017, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

DEROGATION AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE DE LA COMPTABILITE

Aucune dérogation significative ne mérite d'être signalée.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire ou dégressif basé sur la durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement les plus couramment utilisées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| - Agencements et installations | 5 ans à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 4 à 5 ans |

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Cet état est fourni par l'imprimé fiscal 2054 ci après.

ETAT DES ECHEANCES, DES DETTES ET DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.

Cet état est fourni par l'imprimé fiscal 2057 ci après.

II/ AUTRES INFORMATIONS

Aucun élément significatif et survenu après la clôture de l'exercice et de nature à remettre en cause le résultat n'est à signaler.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise : AC CONSEILS										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consolidées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 500	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	6 749	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	6 086	KZ		LA	4 591	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 026	LC		LD	5 187	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	29 861	LO		LP	9 778	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W	244		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV	23		
TOTAL IV					LQ		LR		LS	267		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	39 361	ØH		ØJ	10 045

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	9 500				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	6 749				
		Matériel de transport		IV		MP	4 442	MQ	6 236				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	22 213				
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW					
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE					
	TOTAL III			IY		NG	4 442	NH	35 197				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7				
Autres participations			IØ		ØX		ØY	244					
Autres titres immobilisés			II		2B		2C						
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	23					
TOTAL IV			I3		NJ		NK	267					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	4 442	ØL	44 964	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AC CONSEILS

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise AC CONSEILS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	9 500	PF		PG		PH	9 500
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 356	QE	217	QF		QG	5 573
	Matériel de transport	QH	3 540	QI	1 884	QJ	3 239	QK	2 185
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 048	QM	3 593	QN		QO	9 640
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	14 943	QV	5 694	QW	3 239	QX	17 398
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	24 443	ØP	5 694	ØQ	3 239	ØR	26 898

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. incorporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général aux restes (NP + NO + NR)		NW		Total général aux restes (NS + NT + NU)			NY		Total général aux restes (NW - NY)			NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UI	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : AC CONSEILS										Néant ☐		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	23	UV		UW	23				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	1 493		1 493						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 169		1 169						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 241		3 241						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	510		510						
	Charges constatées d'avance		VS	1 019		1 019						
	TOTAUX		VT	7 455	VU	7 432	VV	23				
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	7 586		7 586						
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	3 700		3 700						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	12 701		12 701						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 583		2 583						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	28 794		28 794						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	706		706						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	56 069	VZ	56 069						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

AC CONSEILS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 500 €
SIEGE SOCIAL : 63, RUE RAYMOND POINCARÉ
75116 PARIS
RCS PARIS B 511 325 441

**ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2018
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la société AC CONSEILS a connu durant l'année 2017, une hausse du chiffre d'affaires.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

↩

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir de notre société sont favorables.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 :

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 772 308 € contre 310 607 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées globalement à 693 969 euros contre 285 095 euros au titre de l'année précédente

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 75 341 euros contre 26 249 euros au titre de l'année précédente

Le résultat financier est à 0 euros.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort un bénéfice de 75 141 euros contre un bénéfice de 22 161 euros au titre de l'année précédente.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 60 181 euros contre un bénéfice de 22 161 € au titre de l'année précédente.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter un bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 181 euros de la manière suivante:

- au compte « report à nouveau », soit 60 181 euros,

Le compte report à nouveau s'élèvera à 174 780 €

↪

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2017

Date échéance	Exercice 2017			
	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
31/12/2017	3645,60. €	-5 600 euros	0 euros	0 euros

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

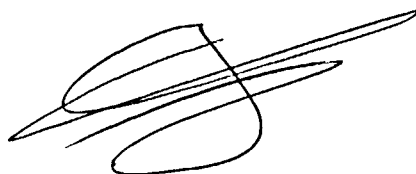
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges une somme de 550 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous signalons qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE GERANT



AC CONSEILS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 500 €
SIEGE SOCIAL : 63 AVENUE RAYMOND POINCARÉ
75116 PARIS
RCS PARIS B 511 325 441

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 60 181 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 181 euros de la manière suivante:

- au compte « report à nouveau », soit 60 181 euros,

Le compte report à nouveau s'élèvera à 174 780 €

Cette résolution, mise aux voix, est à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>EXERCICES</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement Dividendes</u>
Année 2016	0 €
Année 2015	0 €
Année 2014	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

~

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

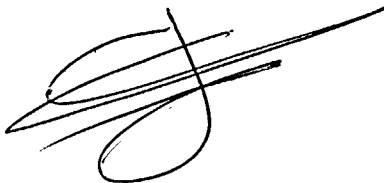
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Le Gérant

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Les associés

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke extending to the right, similar in style to the signature of the Manager.

AC CONSEILS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 500 €
SIEGE SOCIAL : 63 AVENUE RAYMOND POINCARÉ
75116 PARIS
RCS PARIS B 511 325 441

--

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2018**

***L'AN DEUX MIL DIX HUIT
LE VINGT CINQ JUIN,
A DIX HUIT HEURES,***

Les associés se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Puis, le Président ouvre la discussion.



Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 60 181 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 181 euros de la manière suivante:

- au compte « report à nouveau », soit 60 181 euros,

Le compte report à nouveau s'élèvera à 174 780 €

Cette résolution, mise aux voix, est à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>EXERCICES</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement Dividendes</u>
Année 2016	0 €
Année 2015	0 €
Année 2014	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

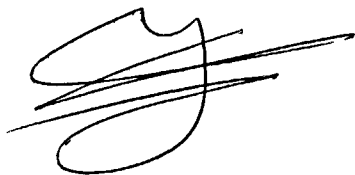
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

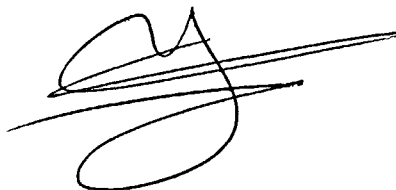
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Le Gérant

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Les associés

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke extending to the right, similar in style to the signature of the Manager.